



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement

Rectorat

Rennes, le 24 octobre 2017

Dareic
Délégation académique
aux relations européennes
et internationales et à la
coopération

Objet : Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2018

Dossier suivi par
Géraldine LAUNAY

Téléphone
02 23 21 78 35

Télécopie
02 23 21 74 00

Mél.
Ce.dareic@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

Le concours Hippocrène de l'éducation à l'Europe appelle à présenter un projet original élaboré par une classe avec son/ses professeurs dans le domaine de la citoyenneté européenne. Il vise à encourager les échanges avec des jeunes européens et la découverte d'une autre culture, notamment à travers la mobilité.

Tous les types de partenariat avec un établissement scolaire situé dans un État membre de l'Union européenne peuvent être présentés au concours, à la condition que ce partenariat soit actif en 2018 sous forme d'appariements et jumelages, projets pédagogiques, partenariats virtuels, échanges d'élèves, mobilités entrantes et sortantes.

Vous trouverez ci-joints le règlement et la fiche de participation au concours, que vous devrez renseigner en remplissant le dossier en ligne sur le site de la Fondation Hippocrène : www.fondationhippocrene.eu, rubrique Prix Hippocrène, **entre le 8 janvier et le 10 février 2018**.

Ce concours national est doté de 30 000 euros offerts par la Fondation Hippocrène. Un prix de 5000 euros récompensera l'établissement lauréat de chacune des 4 catégories : établissements primaires, collèges, lycées généraux et lycées professionnels.

La DAREIC reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Recteur

Thierry TERRET

Copie :

- Mesdames et Monsieur les DASEN
- Madame et Messieurs les DDEC